Le crime manqué d'un mari trompé

Un contremaître des R. L. révolvérisa sa femme et l'amant de celle-ci

Par ses fonctions de contremaître aux Régions libérées, Franck Eugène-Adolphe était obligé de laisser seule sa femme, à Paris, place du Commerce, 13. Un soir, ayant des doutes sur sa fidélité, il s'en vint à Paris et se rendit au domicile conjugal. Personne. Il pensa alors que sa femme devait être en compagnie d'un de ses amis, Bonaves, 69, rue Fondary. Il y alla, enfonça la porte et trouva Bonaves et sa femme dans une tenue qui ne laissait aucun doute sur la nature des relations qu'ils entretenaient.

Franck, furieux, tira son revolver et blessa grièvement sa femme et l'amant de celle-ci. Heureusement, les blessures n'eurent pas de conséquences fâcheuses.

Hier, Franck comparaissait devant les assises où tout s'arrangea pour le mieux. Tour à tour, Bonaves, la femme Franck et Franck lui-même, exprimèrent des regrets qui touchèrent le jury.

La tâche de Me Simon-Juquin devenait facile. Il demanda l'acquittement et l'obtint.

La Conférence de Gênes

Son ordre du jour

Voici le texte authentique et inédit de l'ordre du jour de la conférence de Gênes, tel qu'il a été fixé à Cannes par le Conseil suprême, le 11 janvier :

1. Examen de la mise en pratique de principes contenus dans la résolution de Cannes du 6 janvier 1922 ;

2. Établissement de la paix européenne sur des bases solides ;

3. *Conditions nécessaires à la restauration de la confiance sans porter atteinte aux traités existants ;*

4. *Questions financières* : r) monnaies et circulation fiduciaire ; b) banques centrales et banques d'émission ; c) finances publiques dans leurs rapports avec l'œuvre de reconstruction ; d) changes ; e) organisation des crédits publics et privés.

5. *Questions économiques et commerciales* : a) facilités et garanties pour le commerce d'exportation et d'importation ; b) garanties légales et juridiques pour les opérations commerciales ; c) protection de la propriété industrielle, littéraire et artistique ; d) statut consulaire ; e) aide echnique pour l'œuvre de reconstruction industrielle ; 5. transports.

Ajoutons enfin qu'il existe en outre un procès-verbal au bas duquel figure la signature de M. Lloyd George, procès-verbal établissant qu'à la suite d'une discussion tenue à Cannes entre les délégués alliés, ces derniers ont formellement reconnu que la question des réparations ne peut être discutée que par les alliés seuls.

TROTSKY DIT QUE LA RUSSIE DOIT SE TENIR PRETE

Au cours de la séance solennelle du Soviet de Moscou, qui a eu lieu sous la présidence de Kameneff et à laquelle assistaient des représentants de la garnison, des syndicats et des conseils d'usines, Trotzky a prononcé un discours sur la situation internationale.

« Le monde capitaliste, a-t-il dit, cherche vainement son équilibre perdu depuis la guerre. Tour à tour son centre de gravité a été cherché à Versailles, à Washington, à Cannes, puis à Gênes. M. Briand décida de tomber en pratiquant une politique de gauche favorable à la reconnaissance des Soviets, prévoyant que les événements se développeraient en ce sens. Ou bien le nouveau ministère français prendra part à la conférence de Gênes — c'est aussi notre désir, car nous espérons que tous les participants feront progresser la cause de la paix — ou bien la France se lancera dans de nouvelles interventions contre la Russie. Il y a presque égalité de chance pour ou contre.

» Par conséquent, la Russie doit se tenir prête à des pourparlers diplomatiques ou à de nouvelles offensives. Il importe que les armées rouges soient améliorées et affermies en valeur. Le moyen est de les rapprocher des masses en la personne des Soviets. C'est ainsi que le Soviet de Moscou est chef honoraire de plusieurs régiments ».

UN ORDRE DU JOUR DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme a adopté un ordre du jour dans lequel il se déclare :

« Convaincu que le problème des réparations est en fonction du problème de la reconstruction économique de l'Europe... ;

» Que la base politique de cette reconstruction économique est la conclusion d'un pacte franco-anglais auquel seraient appelées à adhérer, après la Belgique et l'Italie, l'Allemagne, la Pologne, la Petite Entente et les puissances balkaniques, et auquel adhéreraient d'eux-mêmes les Etats-Unis et peut-être la Russie.

» En conséquence, il fait des vœux pour que la France ne reste pas isolée au milieu d'un monde qui la considère comme le champion d'un nouvel impérialisme militariste, et participe à la conférence de Gênes avec la ferme volonté de travailler de concert avec tous les Etats à la réconciliation des peuples et à l'affermissement de la paix durable ».

La Roumanie a un nouveau Gouvernement

Bucarest, 22 janvier. — M. Take Jonesco ayant démissionné, M. Bratiano a formé le nouveau cabinet.

Une aiguille causa la catastrophe

Ce que disent les rescapés de la gare de Reims

Un de nos confrères a interviewé à leur arrivée à Paris trois personnes blessées dans le déraillement survenu en gare de Reims. Elles ont déclaré :

« Nous avions pris place dans le wagon de queue du train, lorsque nous ressentîmes une première secousse, la locomotive et les premiers wagons du train filèrent sur la voie principale. Nous eûmes le temps de nous apercevoir que les attelages étaient rompus et que nous roulions sur une voie transversale. A deux cents mètres de l'aiguille, les voitures que nous occupions vinrent se jeter contre une machine en station. Dans un fracas épouvantable, le fourgon de queue, un wagon de première classe et un autre de seconde, un wagon mixte et un troisième se télescopèrent tandis que nous étions violemment projetés les uns contre les autres parmi les éclats de verre pulvérisés.

« Nous eûmes tous trois la chance de nous tirer de l'accident sans blessures graves. Dans le compartiment voisin du nôtre, deux voyageurs que nous ne connaissons pas eurent la jambe fracturée ».

Nous sommes heureux de rendre hommage à la rapidité des secours venus de Reims qui nous permirent de continuer, après pansement, notre voyage sur Paris.

Ce que disent les cheminots

D'autre part, le mécanicien et le chauffeur de l'express de Charleville ont fait les déclarations suivantes :

« A 500 mètres environ de la gare de Reims, notre convoi, qui marchait à une vitesse moyenne, fut aiguillé sur la voie principale ; la locomotive, le fourgon, le wagon postal et deux voitures de voyageurs passèrent sans encombre. A ce moment, une aiguille se brisa et ce fut la rupture d'attelages. Les autres wagons s'engagèrent sur un embranchement de petite vitesse et allèrent se jeter, comme vous le savez, contre la locomotive en station.

Nous nous sommes immédiatement rendu compte de l'accident, et avons arrêté notre train.

L'état des blessés est satisfaisant

Reims, 22 janvier. — Sur une trentaine de blessés soignés à l'Hôpital et dans une clinique, une vingtaine ont pu regagner aujourd'hui leur domicile. L'état des autres blessés de l'accident d'hier est aussi satisfaisant que possible et à moins de complications, on n'éprouve aucune inquiétude.

Dans la matinée, plusieurs ingénieurs du contrôle sont venus enquêter sur les causes de l'accident.

Quatre chinois assassins sont envoyés au bagne

ILS ONT TUE UN DE LEURS COMPATRIOTES POUR LUI VOLER SES ECONOMIES

Bordeaux, 22 janvier. — Le 6 juin dernier, le Chinois Tsen-Tchang-Kiu, du camp de Saint-Loubes, porteur de la somme de 2.504 francs, produit de ses économies, disparaissait subitement après avoir assisté, avec quatre de ses compatriotes, à une séance de cinéma. Vingt jours après, le corps de Tsen-Tchang-Kiu était découvert sur les berges de la Dordogne, où il avait été enfoui après avoir été étranglé et dévalisé.

Les accusés de ce crime : Kao-Tshen-Tsé, Wang-Ki-Weng, Tchang-Huin-Hiu et Liou-Hiu-Ouen, ont été condamnés par la Cour d'assises de la Gironde, les deux premiers aux travaux forcés à perpétuité et les deux autres à vingt ans de travaux forcés.

Tombé du train

UN ENFANT A ETE RETROUVE SAIN & SAUF

Coulommiers, 22 janvier. — D'un train en pleine marche entre Faremoutiers et Coulommiers, un enfant de 8 ans nommé Leroy, des environs de la Ferté-Gaucher, est tombé par la portière dont il avait fait jouer imprudemment le loquet.

Le train s'est arrêté, déjà, l'enfant qu'on croyait écrasé et qui n'était qu'à peine contusionné, accourait tout heureux de s'en être tiré à si bon compte, vers ses compagnons du voyage, joyeusement surpris.

Tartufe en redingote

Berlin, 22 janvier. — A l'occasion du tricentenaire de Molière, un des plus importants théâtres de Berlin a donné une représentation de « Tartufe » et des « Fourberies de Scapin.

Les costumes étaient ultra-modernes. Tartufe était en redingote, Cléante fumait une cigarette. Elvire était habillée à la dernière mode. Mme Pernelle arborait un face à main. L'envoyé du roi se présenta en redingote et chapeau haut de forme.

La presse constate le caractère universel du génie de Molière qui peut résister à une telle épreuve. La traduction en vers, faite par le poète Louis Feulda était fort bonne.

Le Dimanche Sportif

Pour le Championnat du Nord de Foot-Ball Association

DIVISION D'HONNEUR

Catégorie A

A TOURCOING. — L'Association Sportive Tourquênnoise a battu le Sporting-Club Fivois par 7 buts à 0.

A ROUBAIX. — L'Union Sportive Tourquennoise a battu le Stade Roubaisien par 6 buts à 2.

Catégorie B

A ROUBAIX. — L'Amicale-Club des Arts de Roubaix a battu l'Athlétic-Club de Cambrai par 10 buts à 1.

A ARRAS. — Le Sporting-Club Tourquennois a battu le Racing-Club d'Arras par 2 buts à 0.

Catégorie C

A CALAIS. — L'Union Sportive Boulonnaise a battu le Racing-Club de Calais par 3 buts à 0.

A BOULOGNE. — L'Olympique Sporting-Club Boulonnais a battu le Cercle Sportif de Calais par 2 buts à 1.

A ABBEVILLE. — Le Sporting-Club d'Abbeville a battu l'Union de Dunkerque-Malo par 2 buts à 1.

PROMOTION

A ROUBAIX. — Le Stade Héninois a battu le Football-Club des Sports de Roubaix par 1 but à 0.

A DOUAI. — Le Cercle Athlétique Delezenne de Roubaix a battu le Sporting-Club Douaisien par 2 buts à 1.

A LOURCHES. — L'Union Sportive Bruaysienne a battu le Sporting-Club de Lourches par 2 buts à 1.

MATCH INTERNATIONAL

L'O. L. a battu le « The Middlesex C. A. F. L. », par 5 buts à 1

Hier, devant deux à trois mille spectateurs, l'Olympique Lillois, sur son terrain de l'Avenue de Dunkerque, a fait un de ses plus beaux matches de la saison. Jouant avec vitesse et précision, toute l'équipe donna une exhibition remarquable.

Son adversaire, une sélection anglaise du Comté de Middlesex, lui donna admirablement la réplique, fournissant un football classique. Mais la faiblesse des arrières fut la cause de leur lourde défaite. Les avants Lillois prenant fréquemment de vitesse, la défense anglaise.

A la mi-temps l'O. L. menait par 1 but à 0. Ce but fut rentré par Ryssen ; sur un shoot de Jenkofski sur la barre, la balle retomba devant les buts et Ryssen marqua sans peine.

A la reprise, l'O. L. plus vite, domina encore et sur un corner, le gardien de but tomba avec la balle dans ses buts. Le troisième but fut marqué par Jenkofski par un shoot de volée, sur un joli centre d'Henri Vignoli. Peu après la ligne d'avant de Middelesex descendit et l'intergauche marqua un but.

Ce fut eut le don d'émoustiller les Lillois qui repartirent de plus belle à l'attaque et marquèrent deux nouveaux buts, l'un sur penalty par M. Vignoli et l'autre sur une tête de Ryssen qui reçut un centre d'Henri Vignoli.

La fin arriva peu après.

A signaler que l'O. L. jouait avec deux remplaçants ; Gondart et Courquin, étant tous deux grippés.

Bon arbitrage de M. Maurice Roche. — D. D.

POUR LA COUPE DE FRANCE

A PARIS. — Le Racing-Club de Roubaix et L'Etoile-Club de Levallois ont fait match nul, 1 à 1, après une heure de prolongation.

A la mi-temps Roubaix comptait un but. Levallois zéro.

MATCHES AMICAUX A L'U. S. D. M.

A DUNKERQUE. — Les Juniors A ont battu les Juniors B par 1 but à 0.

— Le 8Se régiment d'artillerie a battu l'Union Sportive de Dunkerque-Malo (mixte) par 2 buts à zéro.

— L'Union Sportive de Dunkerque-Malo 1 B a fait match nul avec la Jeunesse d'Armentières par 2 buts à 2.

Hockey

A LILLE. — L'Olympique Lillois a battu l'Association Sportive des Gadz-arts de Lille, par 4 buts à 0.

Rugby

A DOUAI. — Le R. C. de Calais a battu le S. C. de Douai par 8 points à 0.

A MAUBEUGE. — Le match qui devait avoir lieu entre le 151e R. A. P., champion militaire du 1er C. A., et l'Olympique Lillois, n'a pu se jouer.

A LILLE. — L'O. L. (II) et l'I. D. N. (I) ont fait match nul, 3 à 3.

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DES FOYERS

Le Foyer de Tourcoing a battu le Foyer Stations, par 18 à 10.

Boxe

LE GALA A TOURCOING

Hier après-midi, dans la salle du Gymnase de Tourcoing, le sympathique professeur Vandekerkhove avait organisé un gala de boxe qui a obtenu un très grand succès. En voici les résultats :

Janssens, de Roubaix, vainqueur aux points de Rogey, de Tourcoing.

Deruyter, de Tourcoing, vainqueur de Deruelle, de Roubaix, par disqualification pour non-combativité.

Bousson, de Bruxelles, bat Ryssellnck, de Mouscron, par K.-O. au 4e round.

Dehoute, de Roubaix, et Demey, de Tourcoing, font match nul.

Dassonville, de Mouscron, bat Vandfierdonck, de Roubaix, par K.-O. au 1er round.

Péot, de Wattrelos, bat Delannoy, de Tourcoing, par K.-O. au 1er round.

Scrève, de Tourcoing, bat Berger, de Paris, aux points.

LE GALA DE LOOS

Le Boxing-Club Loossois, pour l'ouverture de sa nouvelle salle avait organisé une séance de boxe, qui a obtenu un légitime succès :

1er combat. — Ritz, de Roubaix, vainqueur aux points de Delecroix, de Loos.

2e combat. — Vanpamael, de Loos, bat aux points Ozeel, de Seclin (junior).

3e combat. — Morel, de Loos, vainqueur de Doutrelinck, de Roubaix, aux points.

4e combat. — Leprêtre, de Loos, vainqueur par k. o., de Girard, de Roubaix.

5e combat. — Vanhulle, de Loos et Ozeel, de Seclin, font match nul.

6e combat. — Boitaert, de Loos, vainqueur aux points de Libeer, de Roubaix.

Natation

LE CHAMPIONNAT DES « ENFANTS DE NEPTUNE » DE TOURCOING

Hier après-midi, aux Bains Municipaux de Tourcoing, devant une nombreuse assistance, s'est déroulé le Championnat des « Enfants de Neptune » de Tourcoing, dont voici les résultats :

40 mètres scolaires (crawl). — 1er, Nevejans, en 28 s.

40 mètres, dames (dos). — 1re, E. Lebrun, en 44 s. 2/5.

50 mètres, dames (brasse). — 1re Leleu, en 53 s. 1/5.

50 mètres, dames (libre). — 1er, E. Lebrun, en 39 s., record de France battu d'une seconde.

50 mètres, hommes (libre). — 1er, H. Padon, en 29 s. 1/5, record de France battu de 3/5 de seconde.

50 mètres, hommes (dos). — 1er Lehu, en 39 s.

50 mètres, hommes (brasse). — 1er, R. Hallard, en 39 s. 1/5.

Une série de plongeons et un match de waterpolo, par les E. N. T. termina cette charmante réunion.

Course à pied

LE CRITERIUM D'HIVER

Sur un parcours de 8 kilomètres, a eu lieu aujourd'hui le Critérium d'hiver de la Fédération des Sociétés Athlétiques de France.

L'ancien amateur Léon De Nys s'est classé premier en 26' 12" 1/5, devant Drancourt, Petit, Waltispurger, Robin, Slanzani, Linquette, Moreau, etc.

Le championnat de la Fédération Sportive du Travail est revenu à Mauchamp, précédant : Telques, Chapler, Pequeux, Henri Lemaire, etc.

Le cross intercorporations disputé à Saint-Cloud sur 10 kilomètres, a vu une victoire de Gaston Honet en 25' 38", suivi de Honorez, Joly, Devie, Bertin, Mony, Billon, Surlot, etc.

Les sursitaires des classes 18 et 19 ne feront que 2 ans 1/2 de service

LES ENGAGES DE GUERRE NE SERONT PAS RAPPELES SOUS LES DRAPEAUX

Paris, 22 janvier. — Le ministre de la guerre a décidé que les sursitaires des classes 1918 et 1919 bénéficieront d'une réduction de 6 mois sur la durée de présence sous les drapeaux imposée à leur classe et seront versés dans la disponibilité après 2 ans et demi de service actif, pour être, passé ce délai, affectés dans la réserve à leur classe de mobilisation.

Les dispositions ci-dessus ne visent pas les militaires de la classe 1918 ajournés plus d'une fois, ni les ajournés de la classe 1919 qui se trouvent avoir bénéficié par ailleurs de réductions se service.

Dans le même ordre d'idées et par analogie avec les dispositions prévues à l'égard des réformés temporaires à l'art. 54 de l'instruction du 21 janvier 1910, sur le fonctionnement des commissions de réforme, les engagés volontaires pour la durée de la guerre de la classe 1920 ou des classes plus jeunes, comptant au moins 21 mois de service actif et se trouvant actuellement dans leurs foyers ne seront pas rappelés sous les drapeaux, mais maintenus dans la disponibilité jusqu'à leur passage dans la réserve.

Le temps d'aujourd'hui

Probabilités pour la journée du 23 janvier. — Vents faibles du sud-est, moins doux, brouillard et temps nuageux avec éclaircie, brouillard dans presque toutes les régions, mais ni pluie ni neige

Un obus en explosant a blessé trois chasseurs

L'UN D'EUX, CONSEILLER GENERAL, DEVRA ETRE AMPUTE DES JAMBES

Verdun, 22 janvier. — Au cours d'une chasse dans le célèbre Bois de Caures, près de Verdun, l'explosion d'un obus a atteint trois chasseurs. M. Charinot, conseiller général à Verdun, qui a été blessé grièvement aux jambes, devra probablement subir une amputation.

L'état des autres victimes, MM. Hargant et Menu, n'est pas alarmant.

Quatre personnes ensevelies sous une avalanche

DEUX MORTS ET UN BLESSE

Berne, 22 janvier. — Vendredi, vers 16 heures, un grave accident de montagne s'est produit dans le Val Muraing (canton des Grisons). Trois Anglais, officiers de l'armée britannique, partis de Pontresing, faisaient du ski dans le Fuorcla Muraing avec le guide Ulrich Gras, quand un avalanche poudreuse entraîna le groupe.

Une colonne de secours, partie aussitôt, ne trouva rien. Une seconde colonne partie samedi trouva deux Anglais en vie dont un blessé. D'autres colonnes de secours trouvèrent dimanche matin seulement le corps du troisième Anglais nommé Kepp et du guide tous les deux tués et ensevelis sous une forte couche de neige.

Les corps ont été ramenés dans la vallée.

Pour les Fonctionnaires des Régions libérées

Une démarche auprès de la Commission des R. L. de la Chambre

Une délégation de la Fédération des Syndicats de Fonctionnaires et du Cartel des Régions libérées, comprenant les camarades Laurent, Mirandez, Buteux et Paquemal, a été reçue par la Commission des régions libérées de la Chambre des Députés. Vingt-deux députés étaient présents.

La délégation exposa à la Commission que l'ensemble des personnels, y compris les intéressés eux-mêmes, était opposé aux avantages de carrière dont les fonctionnaires de l'intérieur faisaient les frais. Elle fit observer que la Fédération des groupements des régions libérées, qui s'était ralliée à ce point de vue, a brusquement fait volte-face en réclamant à nouveau des bonifications d'avancement sans s'inquiéter de leur répercussion.

La délégation fit remarquer que les avantages de carrière bénéficieraient surtout aux gros fonctionnaires pour lesquels les majorations peuvent entraîner de rapides avancements de grade, tandis que le Cartel des régions libérées œuvre surtout au nom des petits personnels dont les avancements sont à longue échéance et les besoins immédiats.

La délégation rappelle que la Commission des régions libérées s'était précédemment prononcée contre le principe même des majorations d'avancement par une lettre adressée à la Fédération Postale.

Elle précise que tous les fonctionnaires de l'intérieur apprécient la demande d'avantages compensateurs formulés à juste titre par leurs collègues des régions libérées ; mais ces avantages doivent être accordés sous forme d'indemnités fixes et stables. La charge qui en résulte doit être supportée par l'Etat et non par les personnels des autres régions.

L'effort doit donc porter sur l'instauration d'un régime définitif d'indemnités compensatrices, le classement dans les échelons étant fait par des commissions paritaires et l'unification des bases de classement étant assurée par une commission centrale.

La délégation pense que ces avantages immédiats seront autrement tangibles et sûrs que des bonifications d'avancement conditionnées suivant les termes même du décret du 6 Novembre 1920 pour les difficultés d'ordre professionnel, subordonnées au bon vouloir de chaque administration, elles créeront, en effet, des situations disparates dans les mêmes résidences. C'est une source de conflits et de déceptions.

La délégation ajouta qu'elle appuye les dispostions accessoires du décret du 6 Novembre 1920 relatives à l'indemnité de déménagement et à la priorité de mutation.

M. GROUSSEAU, président de la Commission, déclara que l'exposé de la délégation avait été écouté avec un vif intérêt. Les arguments donnés ne manqueront pas de descendre jusqu'à ceux qui sont à la base. Les bouchers n'ont qu'à bien se tenir.

M. Parsy, commissaire de police, a ouvert une enquête pour entrave à la liberté du commerce contre un boucher de Maubeuge, le sieur D. N. Les résultats de cette information ont été envoyés au parquet d'Avesnes.

Pour le rapprochement des fonctionnaires mariés

DES INSTRUCTIONS SERONT DONNEES AUX INSPECTEURS D'ACADEMIE

Le député Goniaux vient de recevoir de M. le Ministre de l'Instruction Publique, la lettre ci-après :

« En me communiquant la lettre ci-jointe, vous avez bien voulu me demander si des instructions ont été données à MM. les Inspecteurs d'Académie, en vue de l'application immédiate de la loi relative au rapprochement des fonctionnaires mariés et si, en conséquence 25 % des postes seront réservés dans chaque département, à dater du 1er janvier 1922 aux candidats de cette catégorie.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que je me propose, en effet, de donner les instructions utiles; toutefois étant donnés les nombreux intérêts que touchent les nouvelles dispositions législatives et les très délicates questions qu'elles soulèvent en ce qui concerne particulièrement les prescriptions des lois relatives à l'avancement, la mise au point de ces instructions nécessite un certain délai.

» J'ajoute d'ailleurs que la situation de famille dont il était toujours tenu compte est prise dès maintenant en considération toute particulière par MM. les Inspecteurs d'Académie, en vue de l'attribution des postes aux fonctionnaires de l'Enseignement primaire. »

Une Chambre de Commerce anglaise à Boulogne-sur-Mer

ELLE A ETE FONDEE HIER

Boulogne, 22 janvier. — Une trentaine de commerçants anglais établis dans le Pas-de-Calais, ont fondé, hier, à Boulogne-sur-Mer une Chambre de Commerce britannique.

La réunion était présidée par le consul anglais M. Bradrrook. La nouvelle organisation sera une filiale de la Chambre de Commerce britannique de Paris.

La grève du flanchet et de la saucisse

BOUCHERS ET CHARCUTIERS DE MAUBEUGE ONT FERME BOUTIQUE

La grève des bouchers et charcutiers de Maubeuge bat son plein mais, comme nous l'avons dit, la municipalité a pris des dispositions pour que la population ne manque pas de viandes fraîches. C'est ainsi qu'un bœuf a été débité dans le faubourg du Pont-Allant. De nouveaux abatages ont lieu et une salle de débit va être installée rue de l'Hospice à partir d'aujourd'hui lundi.

M. Parsy, commissaire de police, a ouvert une enquête pour entrave à la liberté du commerce contre un boucher de Maubeuge, le sieur D. N. Les résultats de cette information ont été envoyés au parquet d'Avesnes. Les bouchers n'ont qu'à bien se tenir.

BYRRH

VIN TONIQUE - HYGIÉNIQUE - SAVOUREUX

Une épidémie de charbon sur le bétail belge

Une nouvelle épidémie frappant le bétail s'est déclaré tout récemment dans la région de Thuin, notamment à Leval-Chandeville. Il ne s'agit pas, comme le bruit en a couru, de peste bubonique, ni de peste bovine, mais du charbon bactéridien, maladie toujours mortelle, mais moins contagieuse que la peste bovine. La circulation du bétail n'a pas été interdite dans les Flandres et dans l'arrondissement de Tournay, mais des mesures de précaution, formulées par un arrêté ministériel, ont été prises, pour empêcher la propagation de l'épidémie.

Un drame d'amour

UN COUPLE D'AMOUREUX S'EST SUICIDE A NICE

Nice, 22 janvier. — Deux jeunes gens, Germain Beurois, 18 ans et Renée Lenour, 17 ans, venant de Tours ont voulu mettre fin à leurs jours en s'asphyxiant.

Beurois est mort, la jeune fille est dans le coma.

Un drame au bal

UN HOMME A ETE TUE

Lorient, 22 janvier. — Un groupe d'individus ayant pénétré la nuit dans un établissement de la rue de la Patrie, dans lequel avait lieu un bal, le patron se croyant menacé tira un coup de revolver.

François Malice, âgé de 30 ans, a été tué net.

Le meurtrier a été écroué.

Les assassins de Luigne ont été pris à Anvers

CE SONT DE DANGEREUX BANDITS EVADES DE LA PRISON DE POISSY

Anvers, 22 janvier. — La police a arrêté hier, malgré leur résistance désespérée, les nommés Fronde, 28 ans, de Roubaix et Adolphe Van Belleghem, 20 ans, de Dampremi. Les deux bandits, outre le crime de Luigne (Flandre orientale) ont commis d'autres forfaits à Charleroi et en France, dernièrement, ils s'évadaient de la prison de Poissy.

Pour la conversation franco-britannique

LES DOCUMENTS DE BASE

Les différents [illegible] ont été [illegible] ont été [illegible]. Des [illegible] de quelque.

Quatre questions sont en [illegible] parément :

1° Les amendements que le Parlement Français propose au [illegible] qui a été présenté à Cannes par le Gouvernement Anglais ;

2° Les propositions [illegible] à la question d'Asie-Mineure, [illegible] moyens de mettre fin à la guerre gréco-turque par une médiation des puissances ;

3° Le règlement de la question de Tanger.

On croit savoir que le Gouvernement Français recommande une solution qui sauvegarde et rétrocède les droits du Sultan, tout en conservant au régime futur de ce port un caractère international et en garantissant sa neutralisation au point de vue militaire et naval ;

4° La question de la Conférence de Gênes à propos de laquelle M. Poincaré tient à préciser son point de vue.

Hommage aux sauveteurs

Des récompenses, consistant en médailles, vient d'être décernées pour faits de sauvetage aux personnes suivantes :

NORD. — A titre posthume, à M. Mulder, sapeur-pompier à la subdivision de Roubaix, et à M. Meeschaert, sapeur-pompier à la subdivision de Roubaix.

MM. Desprez, agent de la Sûreté à Lille; Coudeux, préposé des douanes à Hergnies; Van Hamme, agent de la Sûreté à Lille; Nourceau, demeurant à Crespin; Manier, sergent à la compagnie de sapeurs-pompiers de Comines; Legroux, à Erquinghem-Lys; Ducrocq, domestique à Gravelines; Duforeau, garde-barrière à Roncq; Dupont, à Roubaix; Goblet, à Maubeuge; Haezebaer, inspecteur de police à Valenciennes;

PAS-DE-CALAIS. — M. Descarpentière, cabaretier à Béthune; Mme Descarpentière, née Poulain, à Béthune; MM. Rogez, sous-officier à la compagnie des sapeurs-pompiers d'Arras; Choin, sous-officier à la compagnie de sapeurs-pompiers d'Arras; Lafraise, ouvrier verrier à Arques; Delaplace, huissier-audencier près le tribunal civil d'Arras.

FEUILLETON DU 24 JANVIER. — N° 85

La Fille sans Nom

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

par Charles MEROUVEL

Il saisit le bras de Jeanne si violemment que ses doigts laissèrent une trace bleuâtre au poignet de la jeune fille.

— Réponds-moi ! disait-il. Réponds donc.

— Je ne sais pas, je ne sais pas, balbutia-t-elle.

— Serais-tu assez lâche pour accepter ta misère sans révolte ?... Je ne suis pas pétri de la même matière, non, en vérité... Je me suis révolté... J'ai marché à l'assaut de la fortune comme les pirates et les conquérants qui dépouillaient les autres, par droit du plus fort... Je ne le regrette pas... Si je n'avais pas réussi, où en serais-tu toi-même ?

Elle murmura :

— Dieu me serait venu en aide ?

L'image du vieux Saint-Clair lui faisait l'aumône, le soir du Moulin-Rouge, passa devant ses yeux.

— Oui! Dieu, répéta-t-elle avec plus de force en répondant au regard ironique de Jean-Maurice, Dieu qui tôt ou tard fait justice !

Il haussa les épaules.

— Il est bien loin pour s'occuper de nous!

— Ne blasphème pas.

— Et après tout, continua-t-il de la même voix irritée, Dieu lui-même, si puissant qu'il soit, ne peut pas faire ce qui n'a pas été. Tu parles de crimes, soit. Tu as raison : les sophismes à l'aide desquels j'essaie de m'étourdir ne m'abusent pas. Ils sonnent faux, même à mes propres oreilles. Oui, je suis un criminel, oui, je fais un métier de bandit!... Tu le dis et tu as raison. Hélas! tu ne m'apprends rien!... Mais, je le répète, ce dernier forfait, celui qui t'a mise sur la trace des autres, si je l'ai commis, ou plutôt si je l'ai laissé commettre — et pour l'empêcher, il m'aurait fallu trahir mes compagnons, vendre l'homme qui m'a élevé — c'est pour toi, par amour, pour pouvoir t'enlever à ce pays où tu as passé tant de mauvais jours!

Ses yeux tombèrent sur le bras de sa maîtresse.

Il y vit la trace de sa violence, le cercle qu'y avaient tracé ses doigts.

— Je suis une brute, dit-il... je t'adore et je te fais mal.

Il voulut la prendre dans ses bras.

Elle le repoussa.

— Que disais-tu ? fit-elle tristement.

— Je dis que tu ne m'apportes que de bonnes pensées; lorsque je te vois, tu me semble l'ange du bien... Pour te plaire, pour être digne de ton amour, je voudrais au prix de la moitié de mon sang effacer de ma vie tout ce passé !

— Dis-tu vrai ?

— Pourquoi mentirais-je ? Ce que je rêve depuis le jour où je t'ai retrouvée, c'est une retraite lointaine, cachée, mystérieuse, c'est une régénération pareille à celle des convicts d'Australie qui se sont refait au delà des mers un honneur dans leurs fils! Enfants perdus, sans nom, sans famille, nous irions nous réfugier sous des cieux lointains et nous créer une famille, un destin nouveau ! Avec toi, plus d'ambitions, de cupidités, plus de haine! Je t'aime, Jeanne, je t'aime ardemment, uniquement... et, quand je te vois, oui, en vérité, je voudrais être pauvre comme autrefois à Cherbourg, vivant de mon travail, dans la maisonnette aux fuchsias et aux jasmins... Je me dis que tu vaux mieux que tous les trésors du monde les fortunes conquises ou arrachées à de plus faibles... mieux que tout l'or et les jouissances de la terre...

Elle le regarda avec défiance.

Il jouait un rôle. Son regard inquiet et faux épiait l'effet produit.

Certainement, il l'aimait — et qui donc n'eût éprouvé comme lui une passion profonde pour cette adorable fille? — mais il déguisait la vérité, il mentait en se déclarant prêt au sacrifice de cet argent sans lequel il n'aurait pu vivre.

— Es-tu sincère ? demanda-t-elle.

— Je te le jure.

— Eh bien ! prouve-le moi.

— Comment ?

— Laisse là cet argent mal gagné, l'argent du crime... Dans quelques jour, je serai seule avec ma sœur... La mère s'éteint sans secousse... Le médecin est venu tantôt... Il n'a aucun espoir de la guérir... La science ne connaît pas de remèdes pour la langueur qui l'emporte... Tu es bien coupable, Jean, mais je te sais gré, malgré tout, d'avoir adouci ses derniers moments... Sans toi, elle expirerait sur un grabat d'hôpital ou dans l'affreux bouge d'où tu nous as tirés... Tu as été bon pour elle et pour moi... Quoi que tu aies fait, qui que tu sois, j'ai un cœur, qui n'oublie pas... Ecoute-moi... Nous sommes jeunes et forts... Nous travaillerons... Nous irons au bout du monde, s'il le faut... Là, nous ferons ce que tu dis... Nous commencerons une vie nouvelle, mais pure, honnête, sans reproche... Veux-tu ?

Elle l'interrogeait de ses grands yeux limpides.

Il fit un geste de pitié.

— N'as-tu donc pas eu assez de misère ? dit-il. Et crois-tu qu'elle soit moins lourde ailleurs qu'à Paris ?

— Jean, reprit-elle en se faisant suppliante, je te dois de la reconnaissance... Moi aussi, je jure que je t'aime... Tu m'as donné quelques jours de joie dans la vie et l'illusion du bonheur !... Mais cette fortune me fait horreur! Si tu m'aimes, tu peux bien me faire un sacrifice... Laisse-la à d'autres... N'emporte que ce qu'il te faut pour gagner un pays lointain, entreprendre un commerce, une industrie... Si le hasard nous favorise, nous rendrons à des malheureux cet or maudit, cet or qui n'est pas à nous ! A ce prix, je t'appartiendrai... je te suivrai partout... Je ne te reprocherai jamais le passé... Je tâcherai d'oublier ces heures terribles... Je me suis donnée et ne veux pas me reprendre... Les autres nous repoussaient. Tu nous as aidées, soutenues... Je t'aimerai ! Je te serai une compagne fidèle et dévouée dans le bonheur comme dans la peine ! A l'étranger, loin de ce Paris au souffle empoisonné, nous nous relèverons... Dis-moi que tu consens... Je t'en prie... C'est ton salut... c'est ta grâce que je te demande ! Le temps, l'éloignement effaceront peu à peu de notre âme le cauchemar qui me poursuit depuis l'affreuse révélation... Veux-tu ?... Oui, n'est-ce pas ?

Elle était adorable, assise près de lui, lui pressant les mains et le fixant afin de lire sa volonté dans ses yeux.

Il essaya de résister, d'échapper à ce regard limpide dont il ne pouvait soutenir l'éclat.

Mais elle répétait :

— Dis-moi que tu consens ?...

Il balbutia :

— C'est de l'enfantillage !

— C'est le bonheur pour l'avenir, le travail, l'expiation, mais l'expiation à deux ! Nous nous soutiendrons l'un l'autre... Marie et moi, nous serons tes anges gardiens !

— Eh bien ! oui, murmura-t-il avec lassitude, mais si tu connaissais mieux le monde, tu saurais qu'il s'abaisse devant les forts et qu'il écrase les faibles !

— Laisse là le monde, fit-elle avec un irrésistible sourire... N'écoute que la voix intérieure qui nous dit ce qui est bien et ce qui est mal...

— Si tu l'exiges !...

— Je n'exige rien, reprit-elle avec une tristesse résignée... Tu es libre... Seulement, tu m'as sauvée un jour, je veux te sauver à mon tour... Tu peux me quitter, franchir le seuil de cette porte pour ne plus revenir, emporter cet or qui me brûle les doigts... Je me fis à la grâce de Dieu qui aura peut-être enfin pitié de nous.

— Te quitter ? dit-il à son tour, renoncer à toi, jamais !

— Tu m'aimes vraiment ?

— En doutes-tu ?

— Fais-moi donc une promesse...

— Parle.

— Tu rompras avec ceux qui t'ont perdu.

— Soit.

— Tu seras désormais un honnête homme ?

— Oui.

— A ce prix, nos destinées resteront liées à jamais l'une à l'autre.

— C'est mon plus ardent désir.

— Je serai ta femme, ta maîtresse, si tu veux, mais tu m'aimeras uniquement ?

— Oui.

— Toujours ?

— Toujours.

Il se laissa glisser à ses genoux, électrisé par cette voix qui lui caressait délicieusement le cœur, par ces yeux profonds, couleur du ciel, qui tentaient de le fasciner pour lui arracher le sacrifice demandé, sa rédemption, par cette tiède haleine qui se mêlait à la sienne, par ces lèvres qui lui rappelaient d'indicibles voluptés.

— Enfant, murmura-t-il en l'étreignant dans un transport d'amour, ne t'ai-je pas dit que je te sacrifierais le monde entier ?

— Tu veux bien ?...

— Tout !...

— Nous partirons ?...

— Dans quelques jours... quelques semaines... le temps de mettre ordre à nos affaires... Et puis, tu ne peux pas quitter ta mère ?...

— C'est vrai.

— Il faut donc attendre...

— Si tu courais un danger !

— Je ne crains rien !

— Nous choisirons un pays lointain, isolé, et là nous tâcherons d'oublier et de nous faire oublier...

Il lui répondit par un baiser.

Pendant quelques minutes, il lui parla à voix basse, l'endormant avec ces serments vagues et passionnés qui étouffent les remords et paralysent la résistance.

Lorsqu'ils se quittèrent, il était deux